



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
27 juillet 2006  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 24 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué commun publié à l'issue de la réunion du Comité exécutif du Forum de coopération de Sanaa qui s'est tenue à Addis-Abeba les 18 et 19 juillet 2006 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) **Abdullah M. Alsaidi**



**Annexe à la lettre datée du 24 juillet 2006, adressée  
au Président du Conseil de sécurité par le représentant  
permanent du Yémen auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Communiqué commun du Comité exécutif du Forum de coopération  
de Sanaa Addis-Abeba (Éthiopie), le 19 juillet 2006**

Ont participé à la réunion ordinaire du Comité exécutif du Forum de Sanaa, qui s'est tenue à Addis-Abeba les 18 et 19 juillet 2006, M. Seyoum Mesfin, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, M. Abubakr Abdullah Al-Qirbi, Ministre des affaires étrangères et des émigrants de la République du Yémen, M. Abdullahi Sheikh Ismail, Ministre des affaires étrangères du Gouvernement fédéral de transition de la République de Somalie et M. Samani Al-Wasila Al-Sheikh, Ministre d'État aux affaires étrangères de la République du Soudan.

Le Comité a pris note du rapport présenté par M. Abubakr Abdullah Al-Qirbi, Ministre des affaires étrangères et des émigrants de la République du Yémen, sur les activités du Forum depuis la réunion du Comité à Sanaa les 3 et 4 mai 2006.

Le Comité a examiné des rapports sur la situation actuelle au Soudan et en Somalie, le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée, la paix et la sécurité régionales ainsi que les mesures concertées qui s'imposent pour renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.

Le Comité a tenu des consultations intensives sur le renforcement de la coopération politique et économique et en matière de sécurité entre les États membres du Forum.

Le Comité a examiné et adopté des rapports présentés par les comités spécialisés se consacrant à la politique, à l'économie et au commerce. Il a salué la conclusion d'accords économiques et commerciaux favorisant l'intégration économique et a demandé aux institutions compétentes dans les États membres d'accélérer la mise en application de ces accords.

Le Comité a exprimé sa satisfaction quant aux relations entre les peuples des États membres du Forum et aux efforts qui sont faits pour encourager les entreprises à jouer un rôle énergique dans la promotion de la coopération économique et commerciale entre les États membres du Forum.

Le Comité a approuvé les travaux des comités spécialisés et le suivi par ces derniers des accords conclus et des décisions adoptées au quatrième sommet du Forum de Sanaa. Il a aussi réaffirmé l'importance d'accentuer les efforts visant à accroître la coordination et la coopération entre les États membres du Forum.

Conscient qu'il importe de mettre en place un secrétariat pour améliorer la coopération et la coordination des activités du Forum, le Comité a conclu un accord instituant un secrétariat pour le Forum de coopération de Sanaa, qui siègera à Sanaa (République du Yémen).

Les participants à la réunion ont affirmé la nécessité de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, en coopération avec la communauté internationale, et de prendre les mesures voulues pour éliminer le terrorisme.

S'agissant de la situation actuelle en Somalie, les participants à la réunion ont accordé tout leur appui à la décision adoptée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à Nairobi le 13 juin 2006, au communiqué publié à l'issue de la cinquante-cinquième session du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à Addis-Abeba le 17 juin 2006 et à la Déclaration sur la situation en Somalie adoptée au Sommet de l'Union africaine à Banjul (Gambie) le 2 juillet 2006.

Le Comité a affirmé qu'il s'attachait à trouver une solution globale et durable à la situation en Somalie et qu'il respectait l'unité souveraine de la Somalie, conformément aux principes et aux buts énoncés dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine.

Les participants à la réunion ont appelé la communauté internationale à apporter son soutien au plan pour la sécurité nationale du Gouvernement de transition, qui a été adopté par le Parlement somalien en mai 2006 et bien accueilli par l'IGAD, l'Union africaine et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Ils se sont déclarés favorables à la participation de l'IGAD au processus de paix en Somalie et au déploiement rapide de sa mission de soutien de la paix en Somalie, qui devait être relayée ensuite dans ses fonctions par l'Union africaine.

Les participants à la réunion ont accueilli favorablement la déclaration du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies concernant un réexamen de l'embargo sur les armes en vue de poser les jalons du renforcement par le Gouvernement somalien de la capacité des forces et institutions de sécurité somaliennes de faire face aux problèmes de sécurité.

Les participants à la réunion ont loué les efforts faits par M. Ali Abdullah Saleh, Président de la République du Yémen, en faveur de la réconciliation nationale en Somalie, notamment en réunissant à Aden le Président de la Somalie et le Président du Parlement somalien.

Les participants à la réunion ont salué l'initiative de M. Omer Hassan Al-Bashir, Président de la République du Soudan et Président en exercice de la Ligue des États arabes, pour nouer un dialogue entre le Gouvernement fédéral de transition de la Somalie et l'Union des tribunaux islamiques afin de trouver un règlement qui préserve l'unité et la souveraineté de la Somalie. Ils ont exhorté les parties somaliennes à placer l'intérêt de la Somalie au-dessus de leurs propres intérêts et appelé de leurs vœux la fin de l'ingérence étrangère dans les affaires somaliennes.

Les participants à la réunion ont appelé les pays donateurs et les organisations humanitaires internationales à atténuer les souffrances des Somaliens causées par la sécheresse.

Les participants à la réunion ont appelé l'Union des tribunaux islamiques à se conformer à l'accord signé à Khartoum et à mettre fin à toutes les actions militaires. Ils ont aussi exhorté les dirigeants de l'Union à poursuivre le dialogue avec le Gouvernement fédéral de transition et ses institutions, étant entendu que le Gouvernement somalien est l'unique autorité légitime en Somalie.

Les Gouvernements éthiopien, somalien et yéménite ont loué les efforts faits par le Gouvernement d'unité nationale soudanais pour mettre en application l'Accord de paix global et appelé la communauté internationale à honorer ses engagements en ce qui concerne la reconstruction du Soudan.

Les participants à la réunion ont félicité les signataires de l'Accord de paix pour le Darfour du 5 mai 2006 et appelé les parties à cet accord à en assurer l'application intégrale. Ils ont aussi appelé ceux qui ne l'avaient pas encore signé à le faire sans délai et à s'abstenir de tout acte de nature à faire obstacle à l'application de l'accord.

Les participants à la réunion ont fait l'éloge de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) pour avoir apporté un concours fort nécessaire et ont convenu que tout transfert à l'Organisation des Nations Unies du mandat de la Mission de l'Union africaine au Soudan ne pourrait survenir qu'avec l'approbation et le consentement du Gouvernement d'unité nationale du Soudan.

Affirmant qu'il est important de trouver une solution au différend frontalier qui oppose l'Éthiopie et l'Érythrée, à la fois pour ces pays et pour l'ensemble de la région, les Gouvernements yéménite, soudanais et somalien ont chacun appelé à un règlement fondé sur l'Accord d'Alger afin d'ouvrir la voie à une paix durable dans cette région.

Les États membres du Forum de coopération de Sanaa ont condamné l'escalade de la violence en Palestine et au Liban et appelé le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies à prendre les mesures voulues pour instaurer un cessez-le-feu immédiat et trouver un règlement négocié de la question des échanges de prisonniers. Le Conseil de sécurité devrait donner le ton et prendre une part active à la recherche d'une solution définitive au conflit arabo-israélien en se fondant sur les résolutions du Conseil de sécurité et l'Initiative de paix arabe.

Pendant le séjour à Addis-Abeba des ministres des affaires étrangères des États membres du Forum, M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, s'est entretenu avec les Ministres yéménite et somalien des affaires étrangères et le Ministre d'État soudanais pour les affaires étrangères, qui l'ont informé des activités du Comité exécutif du Forum.

Les trois ministres ont exprimé leur reconnaissance pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés, ainsi qu'à leurs délégations, à Addis-Abeba.

Enfin, les ministres sont convenus de tenir leur prochaine réunion à la fin de décembre 2006 à Addis-Abeba en prévision du cinquième sommet du Forum de Sanaa.

Le Ministre des affaires étrangères  
de la République fédérale démocratique d'Éthiopie  
(*Signé*) Seyoum **Mesfin**

Le Ministre des affaires étrangères  
de la République du Yémen  
(*Signé*) Abubakr A. **Al-Qirbi**

Le Ministre des affaires étrangères  
du Gouvernement fédéral de transition de la République de Somalie  
(*Signé*) Abdullahi Sheikh **Ismail**

Le Ministre d'État pour les affaires étrangères  
de la République du Soudan  
(*Signé*) Samani Al-Wasila **Al-Sheikh**

---